

Soutien financier pour le concours
IGEM 2021

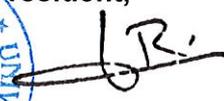
**Commission de la recherche du conseil académique
du 8 juillet 2021
Délibération 2021/07/CR-028**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche allouent une dotation de 2 500 euros à l'équipe représentant le site toulousain au concours IGEM (International Genetically Engineered Machine) pour l'édition 2021.

Toulouse, le 9 juillet 2021

Le Président,

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0